



Epilepsie et agression verbale

Par **joce9476**, le **27/10/2019** à **14:56**

Cher(e) Maître,
Mon mari a été hospitalisé en urgence à l'hôpital intercommunal de Laval pour une crise d'épilepsie (qui était la première) et en a fait deux autres par la suite suite à une agression verbale de nos voisins deux jours avant de partir. Celle-ci s'est produite chez eux et bien sur sans témoin. Ils se sont servis de nous pour régler leurs comptes.
Mon mari a eu un accident de trajet le 28 janvier 2018 avec coma. A ce jour, il est fragile, très émotif. Les voisins étaient au courant car nous étions amis. Depuis cet accident, tout a changé. De plus, aucune excuse, et s'en moquent royalement.
Ils parlent derrière notre dos sur des choses qui n'existent pas comme :
- mon mari aurait taper ma fille et moi-même, je serai suicidaire.. sans compter ce que nous ne savons pas. La voisine a pris une photo de lui sans son consentement qui a été supprimée.
Nous aimerions demander des dommages et intérêts.
Merci pour votre réponse et dans l'attente de vous lire, veuillez agréer chère(e) maître, nos sincères salutations. Madame Tounsi

Par **jodelariege**, le **27/10/2019** à **17:31**

bonjour
il sera difficile de prouver que la crise d'épilepsie de votre mari est due à la dispute avec vos voisins avez vous un certificat dans ce sens? car des personnes font de crises d'épilepsie sans qu'on en connaisse la raison... beaucoup de voisins se disputent sans qu'il y ait de crise d'épilepsie à la suite ... vous n'avez rien actuellement pour demander des dommages et interets